

Code de procédure civile Version consolidée au 29 décembre 2014

Livre Ier: Dispositions communes à toutes les juridictions

- Titre Ier : Dispositions liminaires.
 - Chapitre Ier : Les principes directeurs du procès.
 - Section I : L'instance. (Articles 1 à 3)
 - Section II : L'objet du litige. (Articles 4 à 5)
 - Section III : Les faits. (Articles 6 à 8)
 - Section IV : Les preuves. (Articles 9 à 11)
 - Section V : Le droit. (Articles 12 à 13)
 - **Section VI : La contradiction.** (Articles 14 à 17)
 - Section VII : La défense. (Articles 18 à 20)
 - **Section VIII : La conciliation.** (Article 21)
 - Section IX : Les débats. (Articles 22 à 23-1)
 - **Section X : L'obligation de réserve.** (Article 24)
 - Chapitre II : Les règles propres à la matière gracieuse. (Articles 25 à 29)
- Titre II: L'action. (Articles 30 à 32-1)
- Titre III : La compétence.
 - Chapitre Ier : La compétence d'attribution. (Articles 33 à 41)
 - Chapitre II : La compétence territoriale. (Articles 42 à 48)
 - Chapitre III: Dispositions communes. (Articles 49 à 52)
- Titre IV : La demande en justice.
 - Chapitre Ier : La demande initiale.
 - **Section I : La demande en matière contentieuse.** (Articles 53 à 59)
 - Section II : La demande en matière gracieuse. (Articles 60 à 61)
 - Chapitre II : Les demandes incidentes. (Articles 63 à 70)
- Titre V : Les moyens de défense.
 - Chapitre Ier: Les défenses au fond. (Articles 71 à 72)
 - Chapitre II : Les exceptions de procédure. (Articles 73 à 74)
 - Section I : Les exceptions d'incompétence.
 - Sous-section I : L'incompétence soulevée par les parties. (Articles 75 à 77)
 - Sous-section II: L'appel. (Articles 78 à 79)
 - Sous-section III: Le contredit. (Articles 80 à 91)
 - Sous-section IV : L'incompétence relevée d'office. (Articles 92 à 94)
 - Sous-section V: Dispositions communes. (Articles 95 à 99)
 - Section II : Les exceptions de litispendance et de connexité. (Articles 100 à 107)
 - Section III : Les exceptions dilatoires. (Articles 108 à 111)
 - Section IV : Les exceptions de nullité.
 - Sous-section I : La nullité des actes pour vice de forme. (Articles 112 à 116)
 - Sous-section II: La nullité des actes pour irrégularité de fond. (Articles 117 à 121)
 - Chapitre III : Les fins de non-recevoir. (Articles 122 à 126)
- Titre V bis : La question prioritaire de constitutionnalité
 - Chapitre Ier: La transmission par le juge de la question prioritaire de constitutionnalité à la Cour de cassation (Articles 126-1 à 126-7)
 - Chapitre II : Le renvoi par la Cour de cassation de la question prioritaire de constitutionnalité au Conseil constitutionnel (Articles 126-8 à 126-13)
- Titre VI : La conciliation.
 - **Chapitre Ier : Dispositions générales** (Articles 127 à 129)
 - Chapitre II : La conciliation déléguée à un conciliateur de justice (Articles 129-1 à 129-5)
 - Chapitre III: L'acte de conciliation (Articles 130 à 131)
- Titre VI bis: La médiation. (Articles 131-1 à 131-15)

```
Titre VII: L'administration judiciaire de la preuve.
     Sous-titre Ier : Les pièces.
          Chapitre Ier: La communication des pièces entre les parties. (Articles 132 à 137)
          Chapitre II: L'obtention des pièces détenues par un tiers. (Articles 138 à 141)
          Chapitre III : La production des pièces détenues par une partie. (Article 142)
     Sous-titre II: Les mesures d'instruction.
          Chapitre Ier: Dispositions générales.
               Section I : Décisions ordonnant des mesures d'instruction. (Articles 143 à 154)
               Section II: Exécution des mesures d'instruction. (Articles 155 à 174)
               Section III: Nullités. (Articles 175 à 178)
               Section IV: Dispositions particulières à certaines mesures d'instruction
        transfrontalières. (Articles 178-1 à 178-2)
          Chapitre II: Les vérifications personnelles du juge. (Articles 179 à 183)
          Chapitre III: La comparution personnelle des parties. (Articles 184 à 198)
          Chapitre IV : Les déclarations des tiers. (Article 199)
               Section I: Les attestations. (Articles 200 à 203)
               Section II: L'enquête.
                    Sous-section I: Dispositions générales. (Articles 204 à 221)
                    Sous-section II: L'enquête ordinaire.
                         Paragraphe 1 : Détermination des faits à prouver. (Article 222)
                         Paragraphe 2 : Désignation des témoins. (Articles 223 à 224)
                         Paragraphe 3 : Détermination du mode et du calendrier de l'enquête.
               (Articles 225 à 227)
                         Paragraphe 4: Convocation des témoins. (Articles 228 à 230)
                    Sous-section III: L'enquête sur-le-champ. (Article 231)
          Chapitre V: Mesures d'instruction exécutées par un technicien.
               Section I: Dispositions communes. (Articles 232 à 248)
               Section II: Les constatations. (Articles 249 à 255)
               Section III: La consultation. (Articles 256 à 262)
               Section IV: L'expertise. (Article 263)
                    Sous-section I: La décision ordonnant l'expertise. (Articles 264 à 272)
                    Sous-section II: Les opérations d'expertise. (Articles 273 à 281)
                    Sous-section III: L'avis de l'expert. (Articles 282 à 284-1)
     Sous-titre III : Les contestations relatives à la preuve littérale. (Articles 285 à 286)
          Chapitre Ier: Les contestations relatives aux actes sous seing privé.
               Section I : La vérification d'écriture.
                    Sous-section I: L'incident de vérification. (Articles 287 à 295)
                    Sous-section II: La vérification d'écriture demandée à titre principal. (Articles 296
           à 298)
               Section II: Le faux.
                    Sous-section I: L'incident de faux. (Article 299)
                    Sous-section II: Le faux demandé à titre principal. (Articles 300 à 302)
          Chapitre II: L'inscription de faux contre les actes authentiques. (Articles 303 à 305)
               Section I: L'inscription de faux incidente.
                    Sous-section I : Incident soulevé devant le tribunal de grande instance ou la cour
           d'appel. (Articles 306 à 312)
                    Sous-section II: Incident soulevé devant les autres juridictions. (Article 313)
               Section II: L'inscription de faux principale. (Articles 314 à 316)
     Sous-titre IV : Le serment judiciaire. (Articles 317 à 322)
Titre VIII : La pluralité des parties. (Articles 323 à 324)
Titre IX: L'intervention. (Articles 325 à 327)
     Chapitre Ier: L'intervention volontaire. (Articles 328 à 330)
     Chapitre II: L'intervention forcée.
          Section I: Dispositions communes à toutes les mises en cause. (Articles 331 à 333)
          Section II: Dispositions spéciales aux appels en garantie. (Articles 334 à 338)
Titre IX bis: L'audition de l'enfant en justice. (Articles 338-1 à 338-12)
Titre X : L'abstention, la récusation, le renvoi et la prise à partie.
     Chapitre Ier: L'abstention. (Articles 339 à 340)
     Chapitre II: La récusation. (Articles 341 à 355)
     Chapitre III : Le renvoi à une autre juridiction.
```

```
Code de procédure civile | Legifrance
          Section I: Le renvoi pour cause de suspicion légitime. (Articles 356 à 363)
          Section II: Renvoi pour cause de récusation contre plusieurs juges. (Article 364)
          Section III : Le renvoi pour cause de sûreté publique. (Articles 365 à 366)
     Chapitre IV : La prise à partie.
          Section I: Dispositions générales. (Articles 366-1 à 366-8)
          Section II : Dispositions particulières à la prise à partie fondée sur le déni de
     justice. (Article 366-9)
Titre XI: Les incidents d'instance.
     Chapitre Ier: Les jonction et disjonction d'instances. (Articles 367 à 368)
     Chapitre II: L'interruption de l'instance. (Articles 369 à 376)
     Chapitre III : La suspension de l'instance. (Article 377)
          Section I : Le sursis à statuer. (Articles 378 à 380-1)
          Section II: La radiation et le retrait du rôle. (Articles 381 à 383)
     Chapitre IV: L'extinction de l'instance. (Articles 384 à 385)
          Section I : La péremption d'instance. (Articles 386 à 393)
          Section II : Le désistement d'instance.
               Sous-section I : Le désistement de la demande en première instance. (Articles 394 à
        399)
               Sous-section II: Le désistement de l'appel ou de l'opposition. (Articles 400 à 405)
          Section III : La caducité de la citation. (Articles 406 à 407)
          Section IV : L'acquiescement. (Articles 408 à 410)
Titre XII: Représentation et assistance en justice. (Articles 411 à 420)
Titre XIII : Le ministère public. (Article 421)
     Chapitre Ier: Le ministère public partie principale. (Articles 422 à 423)
     Chapitre II : Le ministère public partie jointe. (Articles 424 à 429)
Titre XIV: Le jugement.
     Chapitre Ier: Dispositions générales.
          Section I : Les débats, le délibéré et le jugement.
               Sous-section I : Les débats.
                    Paragraphe 1 : Dispositions générales (Articles 430 à 446)
                    Paragraphe 2: Dispositions propres à la procédure orale (Articles 446-1 à 446-4)
               Sous-section II: Le délibéré. (Articles 447 à 449)
               Sous-section III: Le jugement. (Articles 450 à 466)
          Section II : Le défaut de comparution.
               Sous-section I: Le jugement contradictoire. (Articles 467 à 470)
               Sous-section II: Le jugement rendu par défaut et le jugement réputé contradictoire.
        (Articles 471 à 479)
     Chapitre II : Dispositions spéciales.
          Section I : Les jugements sur le fond. (Articles 480 à 481)
          Section II: Les autres jugements.
               Sous-section I: Les jugements avant dire droit. (Articles 482 à 483)
               Sous-section II: Les ordonnances de référé. (Articles 484 à 492-1)
               Sous-section III: Les ordonnances sur requête. (Articles 493 à 498)
     Chapitre III : Disposition finale. (Article 499)
Titre XV : L'exécution du jugement. (Articles 500 à 501)
     Chapitre Ier: Conditions générales de l'exécution. (Articles 502 à 508)
     Chapitre II : La reconnaissance transfrontalière. (Articles 509 à 509-8)
     Chapitre III : Le délai de grâce. (Articles 510 à 513)
     Chapitre IV: L'exécution provisoire. (Articles 514 à 526)
Titre XVI : Les voies de recours. (Article 527)
     Sous-titre Ier: Dispositions communes. (Articles 528 à 537)
     Sous-titre II : Les voies ordinaires de recours. (Articles 538 à 541)
          Chapitre Ier: L'appel. (Article 542)
               Section I: Le droit d'appel.
                    Sous-section I: Les jugements susceptibles d'appel. (Articles 543 à 545)
                    Sous-section II: Les parties. (Articles 546 à 558)
                    Sous-section III: Dispositions diverses. (Articles 559 à 560)
               Section II: Les effets de l'appel.
                    Sous-section I: L'effet dévolutif. (Articles 561 à 567)
                    Sous-section II: L'évocation. (Article 568)
```

```
Section III: Dispositions finales. (Articles 569 à 570)
                Chapitre II : L'opposition. (Articles 571 à 578)
           Sous-titre III : Les voies extraordinaires de recours. (Articles 579 à 581)
                Chapitre Ier: La tierce opposition. (Articles 582 à 592)
                Chapitre II: Le recours en révision. (Articles 593 à 603)
                Chapitre III : Le pourvoi en cassation. (Article 604)
                     Section I: L'ouverture du pourvoi en cassation. (Articles 605 à 618)
                     Section II: Les effets du pourvoi en cassation. (Articles 619 à 639)
                     Section III: Le pourvoi du procureur général près la Cour de cassation (Articles 639-1
               à 639-4)
       Titre XVII : Délais, actes d'huissier de justice et notifications.
            Chapitre Ier: La computation des délais. (Articles 640 à 647-1)
            Chapitre II: La forme des actes d'huissier de justice. (Articles 648 à 650)
            Chapitre III : La forme des notifications. (Articles 651 à 652)
                Section I: La signification. (Articles 653 à 664-1)
                Section II: La notification des actes en la forme ordinaire. (Articles 665 à 670-3)
                Section III: Les notifications entre avocats. (Articles 671 à 673)
                Section IV: Règles particulières à la notification des jugements. (Articles 675 à 682)
                Section V : Règles particulières aux notifications internationales.
                     Sous-section I: Notification des actes à l'étranger. (Articles 683 à 688)
                     Sous-section II: Notification des actes en provenance de l'étranger. (Articles 688-1 à
               688-8)
                Section VI: Le lieu des notifications. (Articles 689 à 691)
                Section VII : Dispositions diverses. (Articles 692 à 694)
       Titre XVIII : Les frais et les dépens.
            Chapitre Ier : La charge des dépens. (Articles 695 à 700)
            Chapitre II : La liquidation des dépens à recouvrer par le secrétariat. (Articles 701 à
        703)
            Chapitre III: La vérification et le recouvrement des dépens. (Articles 704 à 718)
            Chapitre IV: Les demandes ou contestations relatives aux frais, émoluments et
        débours non compris dans les dépens. (Articles 719 à 721)
            Chapitre V: Les contestations relatives à la rémunération des techniciens. (Articles 724
        à 725)
            Chapitre VI : Les contestations relatives aux frais, émoluments et débours des
        greffiers des tribunaux de commerce. (Article 725-1)
      Titre XIX : Le secrétariat de la juridiction. (Articles 726 à 729-1)
      Titre XX: Les commissions rogatoires.
            Chapitre Ier: Les commissions rogatoires internes. (Articles 730 à 732)
            Chapitre II: Les commissions rogatoires internationales.
                Section I: Commissions rogatoires à destination d'un Etat étranger. (Articles 733 à
                Section II: Commissions rogatoires en provenance d'un Etat étranger. (Articles 736
            à 748)
       Titre XXI: La communication par voie électronique. (Articles 748-1 à 748-7)
       Titre XXII : Disposition finale. (Article 749)
Livre II : Dispositions particulières à chaque juridiction.
      Titre Ier: Dispositions particulières au tribunal de grande instance.
            Sous-titre Ier : La procédure devant le tribunal.
                Chapitre Ier: La procédure en matière contentieuse. (Articles 750 à 754)
                     Section I : La procédure ordinaire
                          Sous-section I : Saisine du tribunal. (Articles 755 à 759)
                          Sous-section II: Renvoi à l'audience. (Articles 760 à 762)
                          Sous-section III : Instruction devant le juge de la mise en état. (Articles 763 à
                  781)
                          Sous-section IV: Dispositions communes. (Articles 782 à 787)
                     Section II: Procédure à jour fixe. (Articles 788 à 792)
                     Section III: La requête conjointe. (Articles 793 à 796)
                Chapitre II : Procédure en matière gracieuse. (Articles 797 à 800)
                Chapitre III : Le juge unique. (Articles 801 à 805)
                Chapitre IV: Dispositions diverses. (Articles 806 à 807)
```

```
Sous-titre II : Les pouvoirs du président.
           Chapitre Ier : Les ordonnances de référé. (Articles 808 à 811)
           Chapitre II : Les ordonnances sur requête. (Articles 812 à 813)
      Sous-titre III: Dispositions diverses.
           Chapitre Ier: Constitution d'avocat et conclusions. (Articles 814 à 816)
           Chapitre II : Mesures d'administration judiciaire. (Articles 819 à 820)
           Chapitre III : Le greffe. (Articles 821 à 826)
      Sous-titre IV : La procédure sur décision de renvoi de la juridiction pénale. (Article
   826-1)
 Titre II : Dispositions particulières au tribunal d'instance et à la juridiction de
proximité. (Articles 827 à 828)
      Sous-titre Ier : La procédure ordinaire. (Article 829)
           Chapitre Ier : La tentative préalable de conciliation. (Article 830)
                Section I : La conciliation déléguée à un conciliateur de justice (Articles 831 à 833)
                Section II: La conciliation menée par le juge (Articles 834 à 835)
                Section III : La demande aux fins de jugement en cas d'échec de la conciliation (Article
         836)
           Chapitre II : La procédure aux fins de jugement
                Section I: L'introduction de l'instance
                     Sous-section I: La saisine par assignation à toutes fins (Articles 837 à 840)
                     Sous-section II : La requête conjointe et la présentation volontaire des parties
             (Articles 841 à 842)
                     Sous-section III: La déclaration au greffe (Articles 843 à 844)
                Section II : Le déroulement de l'instance
                     Sous-section I: La conciliation (Article 845)
                     Sous-section II: Les débats (Articles 846 à 847-3)
                     Sous-section III: Des renvois de compétence (Articles 847-4 à 847-5)
      Sous-titre II : Les ordonnances de référé devant le juge d'instance. (Articles 848 à 850)
      Sous-titre III : Les ordonnances sur requête devant le juge d'instance. (Articles 851 à
   852)
      Sous-titre IV : La procédure sur décision de renvoi de la juridiction pénale. (Article
   852-1)
 Titre III: Dispositions particulières au tribunal de commerce. (Article 853)
      Chapitre Ier : La procédure devant le tribunal de commerce.
           Section I: L'introduction de l'instance. (Article 854)
                Sous-section I: L'assignation. (Articles 855 à 858)
                Sous-section II : La requête conjointe et la présentation volontaire des parties. (Articles
         859 à 860)
           Section II: L'instance.
                Sous-section I : Dispositions générales (Articles 860-1 à 861-2)
                Sous-section II: Le juge chargé d'instruire l'affaire. (Articles 861-3 à 871)
      Chapitre II : Les pouvoirs du président.
           Section I : Les ordonnances de référé. (Articles 872 à 873-1)
           Section II : Les ordonnances sur requête. (Articles 874 à 876)
      Chapitre III: Dispositions diverses. (Articles 877 à 878-1)
Titre IV: Dispositions particulières aux juridictions statuant en matière
prud'homale. (Article 879)
 Titre V : Dispositions particulières au tribunal paritaire de baux ruraux.
      Chapitre Ier: La procédure ordinaire. (Articles 880 à 892)
      Chapitre II : Les ordonnances de référé. (Articles 893 à 896)
      Chapitre III: Les ordonnances sur requête. (Articles 897 à 898)
 Titre VI : Dispositions particulières à la cour d'appel.
      Sous-titre Ier : La procédure devant la formation collégiale.
           Chapitre Ier : La procédure en matière contentieuse. (Article 899)
                Section I : La procédure avec représentation obligatoire. (Article 900)
                     Sous-section I : La procédure ordinaire. (Articles 901 à 916)
                     Sous-section II: La procédure à jour fixe. (Articles 917 à 925)
                     Sous-section III: L'appel par requête conjointe. (Articles 926 à 930)
                     Sous-section IV: Dispositions communes. (Article 930-1)
                Section II: La procédure sans représentation obligatoire. (Articles 931 à 949)
           Chapitre II : La procédure en matière gracieuse. (Articles 950 à 953)
```

```
Chapitre III : Dispositions communes. (Articles 954 à 955-2)
          Sous-titre II : Les pouvoirs du premier président.
               Chapitre Ier : Les ordonnances de référé. (Articles 956 à 957)
               Chapitre II: Les ordonnances sur requête. (Articles 958 à 959)
          Sous-titre III: Dispositions diverses.
               Chapitre Ier: Constitution d'avocat et conclusions. (Articles 960 à 962)
               Chapitre Ier bis: Dispositions relatives au droit affecté au fonds d'indemnisation
          de la profession d'avoués près les cours d'appel (Articles 963 à 964-1)
               Chapitre II: Mesures d'administration judiciaire. (Articles 964-2 à 965)
               Chapitre III : Le greffe. (Articles 966 à 972)
     Titre VII : Dispositions particulières à la Cour de cassation. (Article 973)
          Chapitre Ier: La procédure avec représentation obligatoire. (Articles 974 à 982)
          Chapitre II: La procédure sans représentation obligatoire. (Articles 983 à 995)
          Chapitre III : La procédure en matière électorale.
               Section I : Contentieux des inscriptions sur les listes électorales en matière
          d'élections politiques. (Article 996)
               Section II: Les élections professionnelles. (Articles 999 à 1008)
          Chapitre IV: Dispositions communes. (Articles 1009 à 1022-1)
          Chapitre V: Dispositions diverses
               Section I: Augmentation des délais. (Article 1023)
               Section II : Le désistement. (Articles 1024 à 1026)
               Section III : La récusation. (Article 1027)
               Section IV: La demande en faux. (Articles 1028 à 1031)
          Chapitre VI: La saisine pour avis de la Cour de cassation. (Articles 1031-1 à 1031-7)
     Titre VIII : Dispositions particulières aux juridictions de renvoi après cassation.
   (Articles 1032 à 1037)
Livre III : Dispositions particulières à certaines matières
     Titre Ier: Les personnes
          Chapitre Ier: La nationalité des personnes physiques (Articles 1038 à 1045)
          Chapitre II : Les actes de l'état civil
               Section I : L'annulation et la rectification des actes de l'état civil
                    Sous-section I: La rectification administrative (Article 1046)
                    Sous-section II: La rectification et l'annulation judiciaire (Articles 1047 à 1055)
               Section II: Les procédures relatives au prénom (Articles 1055-1 à 1055-5)
               Section III : La transcription et la mention des décisions sur les registres de l'état
          civil (Articles 1056 à 1056-2)
          Chapitre III : Le répertoire civil (Articles 1057 à 1061)
          Chapitre III bis: Les funérailles (Article 1061-1)
          Chapitre IV: Les absents
               Section I : La présomption d'absence (Articles 1062 à 1065)
               Section II : La déclaration d'absence (Articles 1066 à 1069)
          Chapitre V : La procédure en matière familiale
               Section I : Dispositions générales (Articles 1070 à 1074-1)
               Section II : Le divorce et la séparation de corps
                    Sous-section I : Dispositions générales
                         Paragraphe 1: Les demandes (Articles 1075 à 1078)
                         Paragraphe 2: La prestation compensatoire (Articles 1079 à 1080)
                         Paragraphe 3 : La publicité et la preuve des jugements (Articles 1081 à 1082-1)
                         Paragraphe 4: La modification des mesures accessoires (Articles 1083 à 1085)
                         Paragraphe 5: Le pourvoi en cassation (Articles 1086 à 1087)
                    Sous-section II: Le divorce par consentement mutuel (Articles 1088 à 1105)
                    Sous-section III : Les autres procédures de divorce
                         Paragraphe 1 : La requête initiale (Articles 1106 à 1107)
                         Paragraphe 2 : La tentative de conciliation (Articles 1108 à 1113)
                         Paragraphe 3: L'instance (Articles 1114 à 1115)
                         Paragraphe 4: Les mesures provisoires (Articles 1117 à 1121-1)
                         Paragraphe 5: Les voies de recours (Article 1122)
                         Paragraphe 6: Dispositions particulières au divorce accepté (Articles 1123 à 1125)
                         Paragraphe 7 : Dispositions particulières au divorce pour altération définitive du
                lien conjugal (Articles 1126 à 1127)
```

```
Paragraphe 8 : Dispositions particulières au divorce pour faute (Article 1128)
              Sous-section IV: La séparation de corps (Articles 1129 à 1130)
              Sous-section V: Le divorce sur conversion de la séparation de corps (Articles 1131 à
        1136)
         Section II bis : Le fonctionnement, la liquidation et le partage des régimes
     matrimoniaux et des indivisions entre personnes liées par un pacte civil de solidarité
     ou entre concubins (Articles 1136-1 à 1136-2)
         Section II ter : La procédure aux fins de mesures de protection des victimes de
     violences (Articles 1136-3 à 1136-13)
          Section III : Les autres procédures relevant de la compétence du juge aux
     affaires familiales (Articles 1137 à 1142)
     Chapitre VI: La filiation et les subsides
         Section I: Dispositions générales (Articles 1149 à 1151)
         Section II : Les subsides (Article 1156)
         Section III : L'acte de notoriété (Articles 1157 à 1157-1)
         Section IV : Le consentement à la procréation médicalement assistée (Articles
     1157-2 à 1157-3)
     Chapitre VII: La déclaration d'abandon (Articles 1158 à 1164)
     Chapitre VIII: L'adoption
         Section I : Le consentement à l'adoption (Article 1165)
         Section II : La procédure d'adoption (Articles 1166 à 1176)
         Section III : La procédure relative à la révocation de l'adoption simple (Articles
     1177 à 1178)
         Section IV : Dispositions communes (Article 1178-1)
     Chapitre IX : L'autorité parentale
         Section I : L'exercice de l'autorité parentale (Articles 1179 à 1180-5)
         Section II: L'assistance éducative (Articles 1181 à 1200-1)
         Section II bis: La mesure judiciaire d'aide à la gestion du budget familial (Articles
     1200-2 à 1200-13)
         Section III : Délégation, retrait total et partiel de l'autorité parentale (Articles 1202
     à 1210)
         Section IV: Dispositions relatives à l'administrateur ad hoc (Articles 1210-1 à 1210-
     3)
         Section V: Le déplacement illicite international d'enfants (Articles 1210-4 à 1210-9)
     Chapitre X : La protection juridique des mineurs et des majeurs
         Section I: Dispositions relatives aux mesures judiciaires
              Sous-section 1 : Dispositions générales (Articles 1211 à 1216)
              Sous-section 2 : La procédure devant le juge des tutelles
                   Paragraphe 1 : La demande (Articles 1217 à 1219)
                   Paragraphe 2: L'instruction de la demande (Articles 1220 à 1221-2)
                   Paragraphe 3: La consultation du dossier et la délivrance de copies (Articles 1222
           à 1224)
                   Paragraphe 4: La communication du dossier au ministère public (Article 1225)
                   Paragraphe 5 : Les décisions du juge des tutelles (Articles 1226 à 1229)
                   Paragraphe 6: Les notifications (Articles 1230 à 1231)
                   Paragraphe 7 : L'exécution de la décision (Article 1233)
              Sous-section 3: Le conseil de famille
                   Paragraphe 1: Dispositions communes aux mineurs et aux majeurs (Articles 1234
           à 1235)
                   Paragraphe 2: Dispositions relatives aux mineurs (Article 1236)
                   Paragraphe 3: Dispositions relatives aux majeurs. (Articles 1237 à 1238)
              Sous-section 4: L'appel. (Articles 1239 à 1247)
              Sous-section 5 : La sauvegarde de justice. (Articles 1248 à 1252-1)
              Sous-section 6: La curatelle et la tutelle.
                   Paragraphe 1: Dispositions communes aux mineurs et aux majeurs. (Articles 1253
           à 1254-1)
                   Paragraphe 2: Dispositions relatives aux majeurs. (Articles 1255 à 1257)
         Section II: Dispositions relatives au mandat de protection future. (Articles 1258 à
     1260)
         Section III: Dispositions applicables aux pupilles de l'Etat. (Articles 1261 à 1261-1)
     Chapitre XI: La mesure d'accompagnement judiciaire. (Articles 1262 à 1263)
     Chapitre XII: Les actions en matière de discriminations. (Article 1263-1)
Titre II: Les biens.
```

- Code de procédure civile | Legifrance Chapitre Ier: Les actions possessoires. (Articles 1264 à 1267) Chapitre II: La reddition de compte et la liquidation des fruits. (Articles 1268 à 1269) Chapitre III : Les baux passés par les usufruitiers avec autorisation de justice. (Article 1270) Chapitre IV : La vente des immeubles et des fonds de commerce appartenant à des mineurs en tutelle ou à des majeurs en tutelle. (Articles 1271 à 1281) Chapitre V : La distribution des deniers en dehors de toute procédure d'exécution. (Articles 1281-1 à 1281-12) Chapitre VI : La purge des hypothèques et privilèges par le tiers détenteur. (Articles 1281-13 à 1281-19) Titre III : Les régimes matrimoniaux - Les successions et les libéralités. Chapitre Ier : Les droits des époux et les régimes matrimoniaux. Section I: Les autorisations et les habilitations. (Article 1286) Sous-section I : La procédure devant le juge aux affaires familiales. (Articles 1287 à 1288) Sous-section II: La procédure devant le juge des tutelles. (Articles 1289 à 1289-2) Section II: Les mesures urgentes. (Article 1290) Section III : Les transferts judiciaires d'administration et la liquidation anticipée de la créance de participation. (Article 1291) Section IV : La séparation judiciaire de biens. (Articles 1292 à 1299) Section V : Le changement de régime matrimonial. Paragraphe 1 : Dispositions générales (Articles 1300 à 1300-3) Paragraphe 2 : L'homologation judiciaire du changement de régime matrimonial (Articles 1300-4 à 1303) Section VI : La publicité en matière internationale Paragraphe 1 : La désignation de la loi applicable au régime matrimonial faite au cours du mariage (Articles 1303-1 à 1303-2) Paragraphe 2 : Le changement de régime matrimonial par application d'une loi étrangère (Articles 1303-3 à 1303-5)

 - Paragraphe 3 : Le changement de régime matrimonial intervenu à l'étranger en application de la loi française (Article 1303-6)
 - Chapitre II : Les successions et les libéralités
 - Section I : Les mesures conservatoires prises après l'ouverture d'une succession (Articles 1304 à 1306)
 - Sous-section I : Les scellés
 - Paragraphe 1 : L'apposition des scellés. (Articles 1307 à 1315)
 - Paragraphe 2 : La levée des scellés. (Articles 1316 à 1322)
 - Sous-section II: L'état descriptif (Article 1323)
 - Sous-section III: Dispositions communes. (Articles 1324 à 1326)
 - Section II: L'inventaire. (Articles 1328 à 1333)
 - Section III: L'option successorale.
 - Sous-section I: L'acceptation à concurrence de l'actif net. (Articles 1334 à 1338)
 - Sous-section II: La renonciation. (Articles 1339 à 1340)
 - Sous-section III: L'option du conjoint survivant. (Article 1341)
 - Section IV: Les successions vacantes et les successions en déshérence.
 - Sous-section I: Les successions vacantes.
 - Paragraphe 1: L'ouverture de la curatelle. (Article 1342)
 - Paragraphe 2: La mission du curateur. (Articles 1343 à 1349)
 - Paragraphe 3: La reddition de compte et la fin de la curatelle. (Articles 1350 à 1353)
 - Sous-section II: Les successions en déshérence. (Article 1354)
 - Section V: Le mandataire successoral désigné en justice. (Articles 1355 à 1357)
 - Section VI: Le partage.
 - Sous-section I: Le partage amiable. (Article 1358)
 - Sous-section II: Le partage judiciaire.
 - Paragraphe 1 : Dispositions générales. (Articles 1359 à 1363)
 - Paragraphe 2 : Dispositions particulières. (Articles 1364 à 1376)
 - Paragraphe 3: La licitation. (Articles 1377 à 1378)
 - **Section VII : Dispositions communes.** (Articles 1379 à 1381)
- Titre IV: Les obligations et les contrats.
 - Chapitre Ier: La procédure européenne de règlement des petits litiges. (Articles 1382 à 1391)

- Chapitre II : Les procédures d'injonction.
 - Section I : L'injonction de payer. (Articles 1405 à 1424)
 - Section II: L'injonction de payer européenne. (Articles 1424-1 à 1424-15)
 - Section III : Les frais des procédures d'injonction de payer et d'injonction de payer européenne devant le tribunal de commerce. (Article 1425)
 - Section IV: L'injonction de faire. (Articles 1425-1 à 1425-9)
- Chapitre III: Les offres de paiement et la consignation. (Articles 1426 à 1429)
- Chapitre IV: La reconstitution d'actes détruits. (Articles 1430 à 1434)
- Chapitre V : La délivrance de copies d'actes et de registres. (Articles 1435 à 1441)
- Chapitre VI : Le contentieux de la passation des contrats de droit privé de la commande publique (Articles 1441-1 à 1441-3)
- Chapitre VII : La transaction. (Article 1441-4)

Livre IV : L'arbitrage.

- Titre Ier : L'arbitrage interne.
 - **Chapitre Ier : La convention d'arbitrage.** (Articles 1442 à 1449)
 - Chapitre II: Le tribunal arbitral (Articles 1450 à 1461)
 - Chapitre III : L'instance arbitrale (Articles 1462 à 1477)
 - Chapitre IV : La sentence arbitrale (Articles 1478 à 1486)
 - Chapitre V : L'exequatur (Articles 1487 à 1488)
 - Chapitre VI : Les voies de recours
 - **Section 1 : L'appel** (Articles 1489 à 1490)
 - Section 2 : Le recours en annulation (Articles 1491 à 1493)
 - Section 3 : Dispositions communes à l'appel et au recours en annulation (Articles 1494 à 1498)
 - Section 4: Recours contre l'ordonnance statuant sur la demande d'exequatur (Articles 1499 à 1500)
 - Section 5 : Autres voies de recours (Articles 1501 à 1503)
- Titre II : L'arbitrage international (Articles 1504 à 1506)
 - Chapitre Ier: La convention d'arbitrage international (Articles 1507 à 1508)
 - Chapitre II: L'instance et la sentence arbitrales (Articles 1509 à 1513)
 - Chapitre III : La reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales rendues à l'étranger ou en matière d'arbitrage international (Articles 1514 à 1517)
 - Chapitre IV : Les voies de recours
 - Section 1 : Sentences rendues en France (Articles 1518 à 1524)
 - Section 2 : Sentences rendues à l'étranger (Article 1525)
 - Section 3 : Dispositions communes aux sentences rendues en France et à l'étranger (Articles 1526 à 1527)
- Livre V : La résolution amiable des différends (Articles 1528 à 1529)
 - ▶ Titre Ier: La médiation et la conciliation conventionnelles (Articles 1530 à 1531)
 - Chapitre Ier: La médiation conventionnelle (Articles 1532 à 1535)
 - Chapitre II: La conciliation menée par un conciliateur de justice (Articles 1536 à 1541)
 - Titre II : La procédure participative (Articles 1542 à 1543)
 - Chapitre Ier : La procédure conventionnelle
 - Section 1 : Dispositions générales (Articles 1544 à 1546)
 - Section 2 : Le recours à un technicien (Articles 1547 à 1554)
 - Section 3 : L'issue de la procédure (Article 1555)
 - Chapitre II : La procédure aux fins de jugement (Article 1556)
 - Section 1: La procédure d'homologation d'un accord mettant fin à l'entier différend (Article 1557)
 - Section 2 : La procédure de jugement du différend persistant
 - Paragraphe 1 : Dispositions communes (Articles 1558 à 1559)
 - Paragraphe 2 : La procédure d'homologation d'un accord partiel et de jugement du différend résiduel (Articles 1560 à 1561)
 - Paragraphe 3 : La procédure de jugement de l'entier différend (Articles 1562 à 1564)
 - ▶ Titre III : Dispositions communes (Articles 1565 à 1567)
- Livre VI : Dispositions relatives à l'outre-mer.
 - ▶ Titre II : Dispositions applicables aux îles Wallis et Futuna. (Articles 1575 à 1582)
- Annexes
 - Annexe du code de procédure civile relative à son application dans les

départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. (Article ANNEXE, art. 1)

- Chapitre Ier : Dispositions particulières à la matière gracieuse.
 - Section I : Dispositions communes. (Articles ANNEXE, art. 2 à ANNEXE, art. 10)
 - Section II : Dispositions propres à certaines matières.
 - Sous-section I : Affaires de tutelle et de succession. (Articles ANNEXE, art. 11 à ANNEXE, art. 20)
 - Sous-section II: Affaires de partage judiciaire et de vente judiciaire. (Articles ANNEXE, art. 21 à ANNEXE, art. 23)
 - Sous-section III: Affaires de registres. (Articles ANNEXE, art. 24 à ANNEXE, art. 30)
 - Sous-section IV: Dispositions particulières au registre des associations
 - Paragraphe 1 : L'instruction des demandes d'inscription (Articles ANNEXE, art. 30-1 à ANNEXE, art. 30-4)
 - Paragraphe 2 : La tenue du registre (Articles ANNEXE, art. 30-5 à ANNEXE, art. 30-8)
 - Paragraphe 3: La publication de l'inscription (Articles ANNEXE, art. 30-9 à ANNEXE, art. 30-10)
 - Paragraphe 4 : Le retrait de la capacité juridique et la radiation du registre (Articles ANNEXE, art. 30-11 à ANNEXE, art. 30-12)
 - Paragraphe 5: Les sanctions (Articles ANNEXE, art. 30-13 à ANNEXE, art. 30-15)
- Chapitre II : Dispositions particulières au tribunal de grande instance. (Articles ANNEXE, art. 31 à ANNEXE, art. 35)
- Chapitre III : Dispositions particulières au tribunal d'instance et à la juridiction de proximité. (Articles ANNEXE, art. 36 à ANNEXE, art. 36-1)
- Chapitre IV : Dispositions particulières à la matière commerciale. (Articles ANNEXE, art. 37 à ANNEXE, art. 39)
- Chapitre VI : Dispositions particulières à la déclaration d'appel. (Article ANNEXE, art. 42)
- Chapitre VII: Dispositions diverses. (Articles ANNEXE, art. 43 à ANNEXE, art. 46)